

Numéro **76** / Juillet 2014

BULLETIN DE

Paulhac



DOSSIER

Les demoiselles sont revenues pour Pâques

MAIS AUSSI :

- > Les élections municipales
- > La réouverture de l'église
- > «Parenthèses Musicales»



SOMMAIRE

EDITO _____ p. 3

VIE MUNICIPALE _____ p. 4-14

Présentation du nouveau conseil municipal, résultat des élections européennes, explication des prévisions financières pour 2014, discussion autour du PLU, la vie scolaire, les événements à venir et plein d'autres choses encore.

DOSSIER
Les demoiselles sont revenues _____ p. 15-18

Elles sont parties, et elles sont revenues. Les cloches du carillon, plus belles que jamais, nous racontent leur histoire et remercient les donateurs de leur avoir rendu leur couleur et leur sonorité. Et bien sûr, le point sur les travaux de l'église.

CULTURE _____ p. 19-21

La fête du village en détails ainsi qu'une programmation musicale qui profite d'une église rénovée pour développer les activités culturelles dans notre commune.

PÊLE-MÊLE _____ p. 22

ASSOCIATIONS _____ p.23-26

De celles qui nous enchantent à chaque fois aux petites nouvelles qui s'installent, tout sur les associations qui font vivre notre village.

AGENDA _____ p. 28

Directeur
de la publication :
Didier Cujives

Responsable
de la publication :
Xavier Lhuillier

Mise en page,
impression :
Microsophia



1, place des Tilleuls
31380 Paulhac
Tél. 05 61 84 25 30
www.paulhac.fr



IL Y A TOUT JUSTE QUELQUES MOIS, NOUS AVONS PRIS L'ENGAGEMENT DE RÉALISER UNE NOUVELLE MAQUETTE POUR NOTRE BULLETIN MUNICIPAL, SYMBOLE CONCRET DE NOTRE VOLONTÉ DE DIALOGUE ET D'ÉCHANGE AVEC LA POPULATION. JE SUIS HEUREUX DE VOUS PRÉSENTER AUJOURD'HUI CETTE NOUVELLE PUBLICATION.

Vous découvrirez au fil de son contenu les moments importants qui ont animé la vie de notre commune au cours de ce premier semestre 2014 et je pense bien évidemment aux élections municipales. Je souhaite donc profiter de cet éditorial pour remercier très chaleureusement les Paulhacoises et les Paulhacois qui en votant pour notre liste et notre programme m'ont permis d'accéder une nouvelle fois aux fonctions de Maire de Paulhac.

J'ai souhaité une équipe renouvelée pour conjuguer le dynamisme et l'expérience, le sérieux et la volonté. C'est néanmoins avec beaucoup d'émotion et de reconnaissance que je veux saluer ici le rôle des élus qui ont choisi de ne pas se représenter. Ils savent combien leur action, leur engagement, leur sens de l'action publique ont été indispensables pour servir l'intérêt général. Les nouveaux élus apporteront au conseil municipal leur capacité de travail, leur expertise reconnue et donneront le meilleur d'eux-mêmes au service de Paulhac.

Dans tous les cas pour tous les projets nous dialoguerons. J'ai toujours considéré que l'action publique ne peut être que partagée et participative. Ce résultat ne sera possible que par la mobilisation de tous : les élus, les employés municipaux, les bénévoles associatifs et les ad-



ministrés. Elle nous conduira à créer une communauté villageoise soucieuse d'accompagner le développement de Paulhac avec enthousiasme et détermination.

En attendant, je vous donne rendez-vous le 15 août 2014, pour la fête de notre village et la réouverture de notre superbe église rénovée.

Bel été et bonnes vacances à tous!

*Fidèlement,
Didier Cujives*

Didier Cujives
Maire de Paulhac
Conseiller Régional de Midi-Pyrénées

Ils ont pu voter en 2014 pour la première fois

LES NOUVEAUX CITOYENS DE
PAULHAC SONT MIS À L'HONNEUR PAR
LA MUNICIPALITÉ



Salle du conseil municipal devant le drapeau bleu, blanc, rouge pour marquer le début de la vie citoyenne.

Comme chaque année électorale, de jeunes Paulhacoises et de jeunes Paulhacois ont reçu leur carte d'électeur et leur livret du citoyen.

En cette fin de février, une quinzaine de jeunes femmes et jeunes hommes ont répondu à une invitation originale : venir récupérer ces documents en main propre dans le cadre d'une cérémonie officielle. Pour l'occasion, les conseillers municipaux avaient sorti les drapeaux tricolores. Le maire a rappelé l'acquisition difficile du droit de vote, encore plus pour les femmes, évoquant les droits et les devoirs que ces jeunes gens viennent d'acquérir avec leur majorité.

La conclusion est venue d'un des nouveaux inscrits : « Le vote est un engagement, cela signifie que nous avons notre mot à dire ».

Parti Politique	Nombre de voix	Pourcentage des exprimés
FRONT NATIONAL	104	24.0%
PARTI SOCIALISTE	70	16.2%
UNION POUR UN MOUVEMENT POPULAIRE	66	15.2%
EUROPE ECOLOGIE LES VERTS	60	13.9%
UNION DES DEMOCRATES ET INDEPENDANTS MOUVEMENT DEMOCRATE	37	8.5%
FRONT DE GAUCHE	32	7.4%
DEBOUT LA REPUBLIQUE	18	4.2%
NOUVELLE DONNE	15	3.5%
PARTI PIRATE	7	1.6%
LUTTE OUVRIERE	7	1.6%
FORCE VIE	4	0.9%
VOTE BLANC	3	0.7%
EUROPE CITOYENNE	3	0.7%
NOUS CITOYENS	2	0.5%
NOUVEAU PARTI ANTI-CAPITALISTE	2	0.5%
FEMINISTE POUR UNE EUROPE SOLIDARE	2	0.5%
UNION POPULAIRE REPUBLICAINE	1	0.2%

Résultat des élections européennes

FIN MAI, L'ÉLECTION DES DÉPUTÉS FRANÇAIS AU PARLEMENT EUROPÉEN A APPELÉ LES PAULHACOISES ET LES PAULHACOIS DANS L'ISOLOIR.

452 Paulhacois (48 % des inscrits) ont participé au choix des dix députés qui siègeront au Parlement Européen et représenteront la circonscription Sud-Ouest de la France (Aquitaine, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon). Les huit listes n'ayant obtenues aucune voix ne sont pas rappelées ici dans un souci de concision.

Elections municipales de mars 2014

L'ÉQUIPE EN PLACE A ÉTÉ RÉÉLUE
AVEC UN RENOUVELLEMENT DU TIERS
DES CONSEILLERS ET LE RESPECT DE
LA PARITÉ HOMME/FEMME.

Même si le suspens n'était pas très intense en raison d'une liste unique, près de 60 % des inscrits se sont déplacés pour exprimer leur voix.

L'équipe «Paulhac 2020», composée de dix élus sortants et de cinq nouveaux candidats, a recueilli une large majorité parmi les votants. Le 29 mars, Didier Cujives a été reconduit dans ses fonctions de maire, assisté par quatre adjoints et un conseiller délégué.

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	942		
Abstentions	380	40	
Votants	562	60	
Blancs ou nuls	127		23
Exprimés	435		77

Résultat de l'élection communale du 23 mars 2014



Les quinze conseillers municipaux qui vont servir les habitants de Paulhac pendant six ans.



Le bureau municipal est composé du maire, de deux adjointes, deux adjoints et d'un conseiller délégué.

Un nouveau vote en France : les délégués communautaires

PAULHAC A ÉLU DEUX
REPRÉSENTANTS POUR SIÉGER À LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES.

Le vote municipal de 2014 avait aussi pour nouveauté de permettre aux citoyens de choisir leurs délégués communautaires, c'est à dire les personnes qui représenteront Paulhac au sein de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou (connu sous le sigle C3G).

Didier Cujives, Nathalie Thibaud et Jean-Pierre Azalbert (suppléant) sont donc les premiers membres élus au suffrage universel dans ces fonctions.



La communauté des communes est un établissement de coopération entre plusieurs communes destiné à mutualiser des ressources, des compétences et des projets. Sur notre commune, cette coopération a mené, par exemple, à la création du terrain multisports et du centre de loisirs (ALAE/ALSH).

Territoire de la C3G où Paulhac est représenté par ses deux délégués communautaires.

Les commissions municipales

LE DÉTAIL DES COMMISSIONS DE LA MUNICIPALITÉ PRÉCISE LES CHARGES DE CHAQUE CONSEILLER.



1^{re} commission :
Michel Delmas (1^{er} adjoint)

Construction, aménagement et entretien des bâtiments communaux. Réseaux secs (électricité, téléphone) et déchets. Aménagement et entretien de la voirie, des chemins ruraux, des chemins de randonnée et des espaces publics. Sécurité routière. Gestion du personnel technique et direction des travaux.



Roger Falga
 Chargé de l'aménagement et de l'entretien de la voirie, des chemins ruraux, des chemins de randonnée et des espaces publics. Sécurité routière.



Gérard Lavergne
 Chargé de la construction, de l'aménagement et de l'entretien des bâtiments communaux. Réseaux secs (électricité, téléphone) et déchets.

Membres de la commission sans affectation : Didier CUJIVES, Marlène JEANJEAN, Lucie LAURENT



2^e commission :
Nathalie Thibaud (2^e adjointe)

Elaboration du PLU. Délivrance des permis de construire, des autorisations d'urbanisme et des certificats de conformité. Contrôle et opposition aux déclarations de travaux. Aménagement du territoire, espace agricole, paysages et urbanisme. Développement économique, commerce, artisanat et marché.



Jean-Michel Bersia
 Chargé de l'aménagement du territoire, de l'espace agricole et des paysages. Développement économique, commerce, artisanat et marché.

Membres de la commission sans affectation : Didier CUJIVES, François CHASSAT, Nathalie RUMEAU



Sophie Dias
 Chargée de l'urbanisme et de l'élaboration du PLU. Délivrance des permis de construire, des autorisations d'urbanisme et des certificats de conformité. Contrôle et opposition aux déclarations de travaux.

3^e commission :

Jean-Pierre Azalbert (3^e adjoint)



Environnement et développement durable. Elaboration de l'Agenda 21. Réseaux humides (eau potable et assainissement). Relations avec les associations et gestion de la salle des fêtes. Culture et tourisme. Action sociale, solidarité et CCAS. Affaires courantes relevant de l'administration générale de la commune et gestion du personnel administratif.

Membres de la commission sans affectation :
Didier CUJIVES, Anne ANDRE, Sophie DIAS



Nathalie RUMEAU

Chargée de l'environnement, du développement durable et de l'élaboration de l'Agenda 21. Réseaux humides (eau potable et assainissement).



Marlène JEANJEAN

Chargée des relations avec les associations et la gestion de la salle des fêtes.



Manuela VALVERDE

Chargée de la culture et du tourisme. Chargée de l'action sociale, de la solidarité et du CCAS.

5^e commission :

François Chassat (Conseiller délégué)



Préparation du budget et suivi de la comptabilité communale, imputations budgétaires, liquidation et mandatement des dépenses.

Membres de la commission :
Didier CUJIVES, Michel DELMAS, Nathalie THIBAUD, Jean-Pierre AZALBERT, Lucie LAURENT

4^e commission :

Lucie Laurent (4^e adjointe)



Vie scolaire, périscolaire, petite enfance, jeunesse et adolescence. Démocratie locale, informations et communication (Illustration photographique, site Internet et bulletin municipal). Gestion du personnel des écoles.



Xavier LHUILLIER

Chargé de la vie scolaire, périscolaire, petite enfance, jeunesse et adolescence. Chargé de la démocratie locale et du bulletin municipal



Anne ANDRE

Chargée de l'illustration photographique et du site Internet

Membres de la commission sans affectation :
Didier CUJIVES, Nathalie THIBAUD, Jean-Pierre AZALBERT

Le budget 2014

Le budget d'une commune est divisé entre son fonctionnement régulier (charges de personnel, cantine, impôts locaux...) et ses investissements selon les projets (rénovation, voirie, subventions sur travaux...).

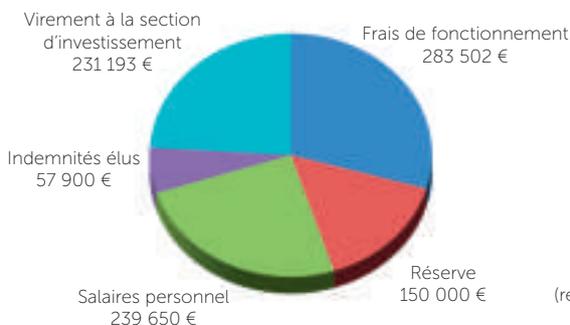
QUELQUES CHIFFRES ET QUELQUES EXPLICATIONS POUR COMPRENDRE LE BUDGET DE VOTRE COMMUNE.

Fonctionnement

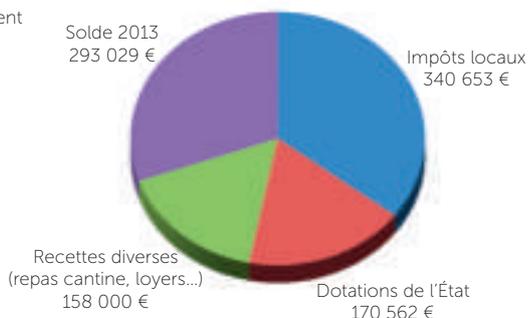
Les prévisions de recettes pour l'année en cours devant obligatoirement équilibrer les prévisions de dépenses, la municipalité a pu, au-delà des dépenses régulières,

soit 581 k€, verser la somme de 231 k€ en section d'investissements pour contribuer à financer les projets retenus et mettre en réserve 150 k€ pour les années à venir.

Dépenses de fonctionnement
962 244 €



Recettes de fonctionnement
962 244 €

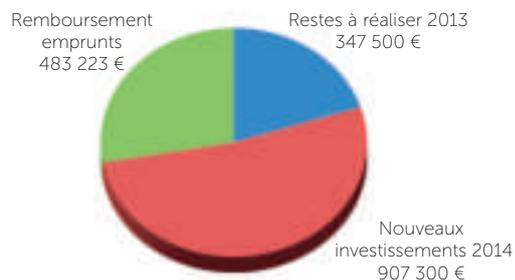


Investissement

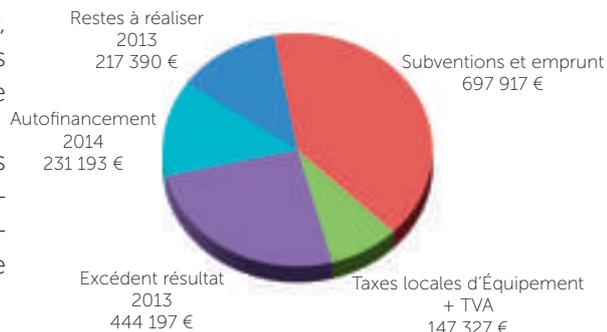
Les prévisions de dépenses en investissement sont de 1 738 k€. Cela comprend les investissements qui étaient prévus pour 2013 mais non encore réalisés, les investissements pour 2014 et le remboursement d'un prêt-relai de 440 k€, contracté dans l'attente des subventions pour les travaux de rénovation de l'école. Le plus important des investissements 2014 reste évidemment l'église, mais la municipalité a aussi budgétisé du mobilier scolaire, un nouveau parking pour la salle des fêtes, du matériel pour la commune (broyeur, renouvellement de l'informatique) et des expertises pour élaboration du PLU et de l'Agenda 21.

Côté recettes, on retrouve les emprunts et les nombreuses subventions. Le budget investissement est équilibré par le virement de 231 k€ provenant du compte de fonctionnement.

Dépenses d'investissements
1 738 023 €



Recettes d'investissements
1 738 023 €



L'interview

ASSIS DANS L'HERBE AVEC L'ADJOINTE AU MAIRE NATHALIE THIBAUD, NOUS DISCUTONS DU FUTUR PLAN LOCAL D'URBANISME.



Nathalie Thibaud
(2^e adjointe)

Bulletin : Nathalie, vous êtes adjointe chargée de l'urbanisme. C'est certainement la première fois que ce rôle municipal est conjugué au féminin.

Nathalie Thibaud : Oui, sans doute. En tant qu'avocate spécialiste du droit de l'urbanisme, je peux être utile à notre commune. De plus, j'ai la chance d'être épaulée par d'autres élus qui ont de grandes compétences dans ce domaine.

Bulletin : Dans les priorités de ce mandat, figure l'élaboration d'un PLU. Nous entendons aussi parler de POS et de SCOT. Est-ce que vous pouvez nous expliquer tout cela ?

Nathalie Thibaud : Ces sigles désignent des documents d'urbanisme qui organisent le territoire : où peut-on construire des habitations ? Quelles surfaces sont conservées pour l'agriculture ? Comment allons-nous développer notre territoire sur les dix prochaines années ? Il s'agit de gérer au mieux l'espace dans le respect des lois : la loi Grenelle II de l'environnement et la loi ALUR (pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové).

Bulletin : Le premier document d'urbanisme, c'est le SCOT ?

Nathalie Thibaud : Oui, effectivement. Pour simplifier, le Schéma de COhérence Territoriale, c'est une sorte de super PLU qui couvre un vaste territoire. Paulhac dépend du SCOT Nord Toulousain qui couvre soixante-trois communes. Ce document nous impose des grandes orientations et des objectifs en termes d'habitat, de logement, de préservation des espaces naturels... Le SCOT, auquel notre futur PLU devra être compatible, poursuit trois objectifs majeurs : favoriser la production de logements, lutter contre l'étalement urbain et assurer la transition écologique des territoires.

Bulletin : Le SCOT nous donne les grandes orientations et les objectifs. Mais comment cela se concrétise à Paulhac ?

Nathalie Thibaud : Précédemment, le document d'urbanisme communal s'appelait le POS ou Plan d'Occupation des Sols. Il définissait le droit applicable à chaque terrain, les orientations d'aménagement, d'équipements, d'urbanisme ainsi que le règlement applicable aux différentes zones définies par la commune.

Bulletin : Et donc maintenant c'est le PLU. Pourquoi changeons-nous ?

Nathalie Thibaud : Oui, le Plan Local d'Urbanisme. Nous passons du POS au PLU parce que la loi ALUR nous y oblige. Le PLU commencera par un diagnostic sur la commune. Il s'agit de bien comprendre où nous en sommes et quels seront nos besoins futurs. Ensuite, un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) définira le projet de la commune. En cohérence avec ce PADD, le règlement du PLU sera établi, puis soumis à enquête publique et enfin adopté par le conseil municipal. Cette séquence devrait occuper pendant 3 ans la commission urbanisme (Sophie Dias, Nathalie Rumeau, Jean-Michel Bersia et François Chassat). Nous aurons aussi l'aide du Conseil Général et d'un bureau d'études spécialisé. Le PLU est très surveillé par l'Etat au travers du préfet. Ce dernier peut s'opposer à la mise en vigueur d'un PLU s'il n'est pas conforme. Cet examen final validera tous les efforts faits par les conseillers de Paulhac.

Bulletin : Alors le rendez-vous est pris pour reparler de ce PLU dans les prochaines éditions du bulletin.

Merci Nathalie!



Les principales délibérations du Conseil municipal

LES PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS DES CONSEILLERS MUNICIPAUX RÉSUMÉES EN QUELQUES LIGNES.

Séance du 17/03/2014

- Le Compte Administratif 2013 présenté par le Maire et le Compte de Gestion 2013 du Receveur sont adoptés à l'unanimité avec un résultat global de clôture positif de 737 225.61 €.
- La Commune accepte la modification de l'article 8 des statuts de la Communauté de Communes portant sur les équipements sportifs.
- La Commune accepte de reverser à la Communauté de Communes (compétente en matière de Petite enfance) le fonds d'amorçage qu'elle perçoit au titre de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.
- Le lieu de réunion du Conseil Municipal est temporairement modifié durant les travaux de restauration de la salle située à la mairie.

Séance du 28/04/2014

- Le Conseil affecte le résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2013 de 293 029.11 € sur la section de fonctionnement de l'exercice 2014
- Le taux des 3 taxes directes est voté avec une majoration de 1% (taux de l'inflation), pour un produit global de 318 097 €
- Le budget 2014 est voté : en fonctionnement à hauteur de 962 244.11 €, en investissement à hauteur de 1 738 023€ avec 907 300 € de nouveaux crédits en dépenses pour les travaux de l'église, des travaux à la salle des fêtes, l'aménagement d'un nouveau parking à la salle des fêtes, l'acquisition de matériel (technique et administratif), le Plan Local d'Urbanisme et 1 520 633 € de nouveaux crédits en recettes.
- L'indemnité allouée au Comptable du Trésor (percepteur de Montastruc) est acceptée à la majorité des voix.
- Du mobilier scolaire (tables, chaises pour les élémentaires) sera acquis pour un montant de 2024.05 € HT et une demande de subvention déposée auprès du Conseil Général.
- Du matériel technique (broyeur de végétaux) sera acquis pour un montant de 9 872 € HT et une demande de subvention déposée auprès du Conseil Général.

- Des arbres et arbustes seront acquis pour un montant de 2988.10 € HT et une demande de subvention déposée auprès du Conseil Général.
- La Commune adhère au réseau des villes durables afin d'accompagner son action en matière de développement durable.
- Des travaux complémentaires sont acceptés pour l'église auprès de la Société «Atelier du Vitrail» pour un montant de 6 179 € HT et une demande de subvention déposée auprès du Conseil Général.
- Dans le cadre de l'ouverture d'une nouvelle classe élémentaire, en remplacement d'une classe maternelle, les 3 agents communaux concernés sont maintenus dans leurs fonctions.

Séance du 20/06/2014

- Le Conseil Municipal désigne : M. Michel DELMAS, Mme Nathalie THIBAUD et Jean-Pierre AZALBERT en qualité de délégués titulaires du Conseil et Mmes Lucie LAURENT, Anne ANDRÉ et M. François CHASSAT en qualité de délégués suppléants, pour l'élection des sénateurs du 28/09/2014. Didier CUJIVES participera à ce scrutin en tant que conseiller régional.

Séance du 23/06/2014

- Le Conseil décide à l'unanimité la révision du Plan d'Occupation des Sols de la Commune et l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme.
- La Commune accepte la modification de l'article 2 des statuts de la Communauté de Communes portant sur «le développement économique local»
- La Commune accepte l'adhésion de trois nouvelles communes au Syndicat Intercommunal des Personnes Agées.
- La Commune adhère au service d'aide au recrutement du Centre de Gestion pour assurer le remplacement de Michèle BERSIA au printemps 2015.
- Un Marché Gourmand et une table gourmande seront organisés sur la Commune le 19/09/2014 afin de promouvoir les productions locales.

La vie scolaire en musique



ENSEIGNEMENT,
LOISIR ET
ACCUEIL,
SORTIES...
ET LE REPORTAGE
DES ÉLÈVES.

Passé le premier trimestre qui avait été riche en nouveautés, nos enfants bénéficient maintenant d'une organisation rôdée et peuvent s'adonner à des activités variées pendant les TAP : bandes-dessinées, arts martiaux, steel drum, etc.

La fin d'année scolaire a été marquée par plusieurs départs : Amélie Gondal, directrice adjointe du centre de loisirs a rejoint le centre de loisirs de Verfeil, et les ensei-

gnants Sylvain Casenave et Richard Bardon, quittent l'école Gérard Lang. Ce dernier rejoint une école toulousaine en tant que directeur.

Cette année, le projet de l'école était la musique et tous les enfants de l'école ont pu assister à plusieurs spectacles. Certains enfants ont aussi chanté à Montberon lors du festival « Ecoles qui chantent » devant un public nombreux et enthousiaste. L'année a été clôturée par le spectacle des enfants à l'école où nous avons pu les entendre chanter, jouer des percussions accompagnés d'enseignants et de parents musiciens.

Bravo à tous nos artistes en herbe et merci à leurs encadrants!

L'année prochaine, cinq classes élémentaires et deux classes maternelles, toutes en double niveau, accueilleront environ 160 élèves à l'école Gérard Lang.

Le coin des enfants

Conseil des élèves

Le conseil des élèves est constitué d'élèves chargés de donner des idées et de les appliquer afin de favoriser le développement de l'école. Les élèves sont élus par les enfants de leurs classes mais tout le monde n'est pas obligé de participer.

Les idées que les enfants du conseil émettent viennent des autres élèves de leurs classes, après réflexion.

Grâce à eux, on peut profiter de jeux nouveaux qui sont installés et d'anciens jeux qui ont été organisés, mais désorganisés par la suite.

Le conseil des enfants a aussi établi des règles concernant la cour de récréation. Par exemple, ceux qui veulent jouer aux billes ou aux gogo's, vont à la cour du bas. En revanche, les jeux de ballons sont effectués dans la cour principale.

Dorian et Mathis



La septième Symphonie de Bruckner

On y est allé le jeudi 9 janvier à 10 h. Le concert s'est passé à la halle aux Grains, à Toulouse, une très grande salle. La chanson a duré un bon moment. On a bien aimé et on a trouvé que cette chanson était originale.

Il y a eu beaucoup d'instruments : violons, contrebasses, des trompettes etc.

Carla, Paola et Geoffrey

Les danseuses de Paulhac

Alice Ricard et Eugénie Vaysse sont deux jeunes danseuses classiques qui s'entraînent depuis six ans, plusieurs fois par semaine. Leur professeur Sylvie Julhia à la MJC de Montastruc leur enseigne le noble art, dans la rigueur et le plaisir, à la recherche du geste parfait, de la grâce absolue.

ALORS QU'ON CÉLÉBRAIT LES DANSEUSES DE MÉTAL DANS LA FLÈCHE DU CLOCHER, DEUX JEUNES PAULHACOISES TRIOMPHAIENT SUR LA SCÈNE NATIONALE.

Quand la passion, le travail et le talent se conjuguent, la réussite est souvent à la clé. Le 19 avril dernier, au Bascala de Bruguères, Alice et Eugénie ont enthousiasmé le jury du concours individuel régional et décroché chacune un premier prix à l'unanimité dans la catégorie «préparatoire 2», s'ouvrant les portes du concours national.

Le 29 mai, au palais des Congrès de Lyon, devant un jury encore plus prestigieux, l'énorme investissement (plus de cinq heures par semaine lors des concours) s'est vu récompensé d'un premier prix pour Alice Ricard et d'un premier prix à l'unanimité pour Eugénie Vaysse. Félicitations à toutes les deux pour ces excellents résultats!



«Alice danse du matin au soir» commente sa mère tandis qu'Eugénie dévoile son ambition de devenir chorégraphe. Avec le soutien logistique et moral que prodiguent leurs parents, il est autorisé de croire que la danse continuera à enrichir le parcours de ces jeunes demoiselles.

Une Table Gourmande sur la place

DES PRODUCTEURS FERMERS DE VOTRE TERRITOIRE SE PROPOSENT DE VENIR VOUS FAIRE DECOUVRIR LEURS PRODUITS

Le Pays Tolosan est riche de produits d'exception. Résultats du travail d'hommes et de femmes qui cultivent et préparent nos aliments, notre terroir fait partie intégrante du plaisir de vivre sur notre commune.

A l'initiative du Pays Tolosan, la municipalité veut contribuer à conserver ces savoir-faire et encourage la renaissance de la proximité pour faire vivre notre économie locale.

C'est pourquoi nous avons le plaisir de vous inviter à une soirée marchande de dégustation gourmande, et le verre de l'amitié vous attendra en fin d'après-midi, autour de la place de l'église avec un accompagnement musical assuré par Los Bomberos.

Pour cette première édition, le 19 septembre, nous dresserons des tables au milieu des commerçants et chacun pourra chiner dans les différents stands un repas sain et bon marché, goûter au plaisir simple d'une production locale.

Une soirée festive en perspective, lieu d'échanges et de dégustations, où nous pourrons fêter ensemble l'arrivée de l'automne et les merveilles gustatives de la fin de l'été.

Venez en famille, invitez vos amis : Paulhac célèbre les paysans et les fruits de leurs travaux lors d'un repas commun et convivial, en attendant d'avance la prochaine édition.

Bientôt un verger communal

UN VERGER AU CŒUR DE PAULHAC.
L'OCCASION D'UN CHANTIER
PARTICIPATIF IMPLIQUANT HABITANTS,
PETITS ET GRANDS.

Dans le cadre de la mise en place de son Agenda 21, la commune de Paulhac a choisi de planter un verger près de la salle des fêtes. A côté du chêne remarquable, prochainement, des arbres fruitiers viendront embellir cet espace. Les variétés anciennes sélectionnées, patrimoine à conserver et à transmettre, seront accompagnées de plantations de haies champêtres afin de favoriser la biodiversité et de faire de cet espace, un espace de détente et de découverte de la nature.

L'association Arbres et Paysages d'Autun (www.arbresetpaysagesdautun.fr), qui promeut le rôle de l'arbre dans nos paysages, nous accompagnera dans cette démarche. L'association interviendra à l'école à l'automne prochain pour informer et sensibiliser les enfants.

Début décembre, tous les habitants sont conviés pour participer à la plantation des arbres. Prenez date!



Les fruitiers de variétés anciennes sont peu contraignants et donnent des fruits rapidement. Une haie champêtre assurera un effet brise vent et sera un abri pour les insectes pollinisateurs.

Un abri tout propre

L'ABRI DES JEUNES A L'EXTREMITÉ
DU TERRAIN DE FOOT A ETE
NETTOYE ET REPEINT PAR LES PLUS
VOLONTAIRES

Le 14 juin dernier, les conseillers municipaux en charge de la jeunesse ont eu le plaisir d'aider les jeunes de Paulhac à rafraîchir leur abri.

D'abord, un bon nettoyage intérieur et extérieur. De nombreux morceaux de verre et des sacs plastique ont été ramassés, puis nous avons jeté des canapés



hors d'usage. Les jeunes ont appliqué deux couches de peinture blanche en préservant les plus beaux graphs. Le résultat obtenu a satisfait tout le monde.

Le barbecue final offert par la municipalité a permis de profiter ensemble de cette rénovation réussie et collaborative.

Merci beaucoup aux courageux qui ont pris part à ce chantier express.

En 1914, des Paulhacois et la Grande Guerre



Le régiment d'infanterie de Jean SIGAUDES pose avant de partir dans les tranchées

A LA FIN DE L'ANNÉE, PAULHAC VA HONORER LA MÉMOIRE DE CELLES ET CEUX QUI ONT VÉCU LES DRAMES DE LA GUERRE.

Dans le cadre du centenaire de la Grande Guerre, la municipalité de Paulhac souhaite réaliser un ouvrage sur ces gens ordinaires qui ont dû vivre avec la guerre et ainsi faire vivre la mémoire de nos poilus. Nous dresserons une galerie de portraits, les petites histoires dans l'Histoire, et ferons remonter à nos mémoires ces jeunes soldats de Paulhac, qui ont quitté le champ occitan pour les vallons de Lorraine.

Pour cela, nous avons aussi besoin de vous tous. Il existe certainement, encore dans nos maisons ou dans nos greniers, des objets de mémoire (lettres, cartes postales, journaux...), qui pourraient être utiles à ce projet. Si vous possédez des éléments sur une des personnes citées ci-dessous, merci de contacter Anne André, conseillère municipale : aandre@paulhac.fr ou de déposer vos documents en Mairie (ceux-ci vous seront bien évidemment restitués après consultation). Un siècle après ces événements tragiques, il est temps pour nous de collecter et valoriser toutes ces traces du passé pour honorer la mémoire de nos anciens.

Nos poilus inscrits au monument aux morts de Paulhac

ALZIEU Hippolyte, ARQUIER Antonin, ARQUIER Jean-Marie, AUBERT Paul, BENTADOU Marius, BERGAL François, BOUNET Jean Germain (et de Montjoire où il est né), CANY Pierre, CAPELLE Jean Adolphe (et celui de Garidech où il résidait), FAURE Jacques, FAVAREL Jean, FOURNIE Jules, GALY Louis, GAY Gabriel (et celui de Montastruc où il résidait), GORSE Jean-Marie, LAGRANGE Pierre Alexandre, MIQUEL Raymond, PALMA Germain, RASCOL Henri, RAYNAUD Marius, SIGAUDES Jean, TAILLEFER Albert, VERNHIERES Jean, VIALAS Pierre.

Nos poilus nés à Paulhac inscrits au monument aux morts de leur commune de résidence

AURIOL Marcelin (Vacquiers), BELAUD Antoine (Gémil), BRILLAC Joseph (Montastruc la Conseillère), GISQUET Jean-Baptiste (Layrac sur Tarn), IVERSEING Félix (St Geniès Bellevue), LOUPIAC Antoine (St Sulpice), METCHE Germain (Montjoire), METCHE Jacques (Montastruc la Conseillère), METCHE Marius (Montjoire), MONTAGUT Antoine (Labastide St Sernin), RIVALS André (inconnu)

Nos poilus nés et/ou habitant Paulhac qui ont survécu

ALBARET Pierre, ALRIC Jean-Pierre, ANDRE Cyprien, ANDRE Cyprien Laurent, AUSSAL Barthélémy, AUSSAL Gaspard (né en 1872), AUSSAL Gaspard (né en 1892), AVERSEING Louis, BAILLES Jean-Marie, BARREAU Jean-Marie, BELAVAL Jean, BELAVAL Jean Marie, BENTADOU Cyrille, BETIRAC Louis, BILA Barthélémy, BLANC Félix, BORDES François, BORIES Pierre, BRILLAC Paul, CAPELLE Elie, CAPELLE Emile, CASSAGNE François, CASSAGNE Gabriel, CASSAGNE Marius, CASTRES Baptiste, CASTRES Guillaume, CASTRES Marcelin, CASTRES Michel, CASTRES Paul, CAYROU Guillaume, CAZENEUVE Albert, COILHAC Georges, CONSTANS Adrien, CONSTANS Camille, CONSTANS Jean, CONSTANS Pierre, COR Jean-Pierre, DARNES Jean-Marie, DAUZA François, DESCLAUX Maximin, FAURE André, GALY Jean Edmont, GALY Jean-Philippe, GALY Joseph (né en 1872), GALY Joseph (né en 1877), GALY Salvy, GAY Bernard, GAY Camille, GAY Philippe, GISQUET Germain, LACOMBE Charles, LADET Jean-Marie, LAGARDE Jean-Marie, LAURENT Jacques, LOUPIAC Raymond, MARTY Jean, MERCADAL Jean, METCHE Jean, MILLET Jean-Marie, MONESTIER Pierre-Jean, MONTAGUT Marius, PALMA Léon, PELISSIER Henri, PLANEZE Jean-Pierre, QUOILHAC Jean-Pierre, RAMONDOU Jean, RASCOL Jean, SIGAUDES Pierre Siméon, VERGNES Marius, VERNHES François, VIALAS Antoine, VIALAS Henri, VIE Jean-Maurice.



Pierre Siméon Sigaudes et ses camarades

Histoire des cloches de Notre Dame de l'Assomption



On nous écrit de Paulhac :

A quelque chose malheur est bon... Notre église possédait trois cloches : l'une d'une grosseur plus que ordinaire, ne pesant pas moins de 700 kilos, et d'une antiquité assez rare ; la seconde bien plus petite ; et enfin une troisième insignifiante. Avec ces trois cloches, le carillonneur, pas mal habile, et presque à la hauteur (sans jeu de mots), de celui de Saint-Sernin, ce qui n'est pas peu dire, trouvait le moyen de faire un très gentil carillon. Mais voilà qu'un jour, au milieu des plus joyeuses harmonies, un son des plus disgracieux s'est fait entendre et a troublé ce parfait accord. La seconde cloche avait été cassée.

Que faire dans ce cas ? Le moyen paraît bien simple : la refondre ; pour cela il fallait de l'argent, et on n'en avait pas. On venait de faire d'énormes dépenses pour l'exhaussement des murs de l'église et la construction de la voûte. Les ressources municipales étaient épuisées. M. le Maire, malgré son dévouement bien connu pour tout ce qui concerne l'embellissement du lieu saint, n'avait aucun secours à offrir, et il gémissait sincèrement de son impuissance. La bourse curiale, qui s'ouvre toujours et surtout dans ces nécessités extrêmes, avait été mise à fond par les précédents travaux. En attendant, on était péniblement impressionné toutes les fois qu'une sonnerie avait lieu, et l'absence des anciennes mélodies attristait tous les cœurs.

Ce déplorable état du beffroi de Paulhac durait depuis quelque temps, quand on annonça à M. le Curé la future arrivée d'une cloche de vingt-deux quintaux. Encouragée par ce don inattendu, la fabrique s'est déterminée à en donner deux autres d'une belle dimension, en remplacement des deux petites. Le clocher ne commençait pas mal à s'enrichir ; déjà il pouvait promettre une sonorité peu commune, lorsque la même pensée qui avait fait donner la première cloche, inspira d'en offrir huit autres, en parfait accord avec les précédentes, pouvant toutes ensemble répéter et redire au loin toutes les hymnes et cantiques de l'église.

Ces cloches, au nombre de onze, fondues exprès, ont été éprouvées par un musicien distingué de Toulouse, et toutes ont été trouvées en complète possession du ton qu'elles devaient avoir.

EXTRAIT D'UN ARTICLE DU « JOURNAL DE TOULOUSE » PARU EN DÉCEMBRE 1865... OUI, OUI, VOUS AVEZ BIEN LU : 1865!

Leur départ a pris les proportions d'un grand événement, et leur voyage a été comme une marche triomphale. Les chars qui les portaient étaient couverts de lauriers. Depuis les allées Louis-Napoléon [désormais allées Jean-Jaurès, ndlr] d'où elles sont parties, jusqu'au lieu de leur destination, la foule des curieux a été grande, surtout dans les villages qu'elles ont traversés. On accourait de toutes parts, on les contemplait, on les envoyait. Leur arrivée dans la paroisse a été l'occasion d'une ovation générale. La place qui environne l'église était couverte d'un public nombreux, et chacun était désireux d'entendre leur langage sonore. Celle dont nous avons parlé, et qui compte trois siècles d'existence, conservant sa belle voix, a fait retentir l'air de ses accents pour saluer l'arrivée de ses nouvelles sœurs. Leur bénédiction solennelle a eu lieu dimanche dernier, au milieu d'un concours immense d'habitants venus de la paroisse et de toute la contrée voisine. Cette cérémonie toujours imposante, mais bien plus encore qu'à l'ordinaire, à cause du nombre des cloches qui devaient recevoir cette bénédiction, a été faite par M. l'abbé Pujol, doyen de Montastruc. Il a parlé de l'origine et de l'antiquité des cloches, et il a eu les pensées les plus heureuses, et les plus gracieuses paroles pour rappeler leur saint usage.

Nous avons raison de dire au commencement : à quelque chose malheur est bon. Personne à Paulhac ne pensait à donner un plus grand développement à la sonnerie. Une cloche a été malheureusement fêlée, onze l'ont remplacée. L'antique clocher de cette paroisse qui ne portait qu'une couronne de trois cloches en porte aujourd'hui une de douze. Voilà à quoi a été bon ce malheur d'un moment.

Ces cloches ont été fondues dans l'usine de M. Louison, de Toulouse. Elles sont toutes sorties du creuset avec le ton voulu. Ce n'est pas là le premier essai de cet habile fondeur, ce qui prouve une fois de plus à quel degré de perfectionnement a fait arriver son art après des études sérieuses et avec le secours d'une longue expérience.

Signature : F.

L'occasion d'ouvrir un grand concours pour les historiens paulhacois : Qui est le mystérieux F. qui signe la lettre au journal de Toulouse ? Ou encore plus difficile : qui pourra retrouver le discours de l'abbé Pujol !

LES DEMOISELLES SONT REVENUES

Cloches de Paulhac : Carnet de voyage



Photo de famille après
le grand nettoyage.

LE VOYAGE DES CLOCHES DE PAULHAC, COMME SI VOUS Y ÉTIEZ.

Depuis notre arrivée triomphale en 1865, nous avons tout vu : l'apparition de la vapeur, de l'électricité, des tracteurs, des avions et de tant d'autres choses encore. Notre aînée de 1598, classée par les monuments historiques, nous racontait le soir des contes immémoriaux.

Puis le matin du 20 février 2013, la neige à nos pieds, voilà qu'un bras métallique est venu nous attraper pour nous déposer sur un grand camion, une à une, de la plus grosse demoiselle dansante d'une tonne à la plus petite de 22 kg. Et nous sommes parties loin de Paulhac. Un grand voyage vers les montagnes que nous apercevions du haut de notre clocher.

Près de Tarbes, le camion s'est arrêté et l'entreprise Laumailié nous a accueillies. Quel bonheur : un nettoyage en profondeur pour chacune d'entre nous et un ré-accordage. Même pour les cœurs de bronze que nous sommes, quelques ablutions tous les 150 ans, ce n'est pas de trop!

Il y a eu une mauvaise nouvelle : trois d'entre nous ne pouvaient pas être réaccordées. Alors la décision a été prise de

les faire refondre en Normandie, à Ville-dieu les Poêles.

Que de travail! Les moules d'abord. Un noyau de briques et d'argile, surmonté d'une fausse cloche avec des inscriptions en cire et enfin une chape de terre glaise où vont s'imprimer les sculptures de la fausse cloche. Il n'y a plus qu'à faire disparaître la fausse cloche en cire pour laisser un espace vide.

Le bronze ensuite, versé à 1200°C dans cet interstice par les employés de Cornille-Havard. Et après 72 heures de refroidissement et un bon brossage, l'entreprise a fait apparaître trois nouvelles cloches : Cécile 64 cm, Marie 57 cm et Paul 25 cm. Le 16 avril 2014, c'est une foule incroyable composée d'habitants de Paulhac et d'ailleurs, d'enfants accompagnés de leurs maîtres et maîtresses, des assistantes maternelles avec leurs enfants qui nous attendait. Quel plaisir de revoir notre clocher-mur, qui avait été bien rénové en notre absence. Le bras métallique nous a remises en place et nous avons fièrement profité de notre hauteur habituelle.

Les trois nouvelles (à qui nous allons rapidement raconter toutes vos histoires) sont restées en bas pour attendre leur baptême. Quelques jours plus tard, le lundi de Pâques, nous étions aux premières loges pour voir Monseigneur Le Gall, archevêque de Toulouse, le doyen de Montastruc, les élus de la commune et à nouveau une multitude d'habitants. En bas, les nouvelles étaient accompagnées pour cette bénédiction de leur parrain et marraine, les doyens du village : Marie-Jeanne Pelle, Gabrielle Sigaudes, Maurice Vié et Gilbert Delmas.

Finalement, nous voici à nouveau réunies là-haut et vous, vous allez continuer à passer devant nous matin et soir. Qu'on se le dise, nous sommes revenues et nous allons bientôt reprendre nos danses sonores pour faire résonner dans vos cœurs le plaisir d'être tous ensemble.



La fonte

Cela faisait 150 ans
que nous étions toutes
les douze, perchées
en haut du clocher,
admirant les saisons
qui défilait sur
Paulhac.

Merci à tous les généreux donateurs!

ABC ARCHITECTURE, ABC CARBURANTS, Gabrielle ALLASIA, Jean ALZIEU, Gilles ANDRE, Luc ANDRE, Jean AUDU, Jean-Pierre AZALBERT, Jérémy BAYE, Christian BAYLE, Gérard BENTOGGIO, Michèle BERSIA, Josiane BORDIGNON, Yvonne BOUIGUE, André BRAYE, Gérard BROUSSE, Brigitte BRUNETTA, Pascal BURGORRI, Claude BUZENAC, Jean-Marc CASTILLON, Cave coopérative des côtes de Fronton, François CHASSAT, CHAUDRONNERIE PORT SUD, Pierre CLARY, Ginette COCAULT, Philippe COCAULT, Louis CODIN, AGRI CONTROL, Sébastien COUTAUDIER, Elisabeth CRAMAUSSEL, Didier CUJIVES, Matthieu DABIN, Estève DALENC, Fabrice DE COMARMOND, Gilbert DELMAS, Jean-Bernard DELMAS, Michel DELMAS, Sophie DIAS, Caroline DUCAMIN, Isabelle DURAND, Nathalie DURAND, ECONOTRE, Etablissement SOLIGNAC, Colette FABRE, Jean-Michel FAURE, Aloyse FODE, Robert FONTES, Andréa FURLANETTO, Andréa FURLANETTO, GAEC DE BOURDAYA, Jean-François GARATIN, Robert GARDY, Emmanuel GAY, Jean-Michel GAY, Roberte GAY, Christian GRILLE, Héléne HUERGA, IXEO, JFG CONSTRUCTION, Mylène LACRAMPETTE, Christian LAHIRLE, Denise LANG, Pierre LAQUECHE, André LAUR, Lucie LAURENT, Viviane LEGER, LE QUARTZ, Jean-Luc LEVERGE, Françoise LOUSTAU, MICROSOPHIA, Jean-Michel MURAWSKI, Nadine Primeurs, Jean-Louis NIMSGERN, Anne-Laure PARDIJON, Nicolas PAUTHE, Yves PELFORT, Marie-Jeanne PELLE, PETANQUE PAULHACOISE, Jérémie PIZZATO, Serge PIZZATO, Pierre PRIEUR DE LA COMBLE, Yves PRUNET, Pierre PUJOL RAMOUNET, Héléne REAU, Henri RENZ, Marlène ROBERT, Agnès ROUVIERE, Nathalie RUMEAU, SA COUSIN PRADERES, Sarl NACUJAN, SAS ALU FER, Gabrielle SIGAUDES, Société BECAD Ingénierie, Société DUCRES, SOCOREM, SUD ECOWATT, Nathalie THIBAUD, Mathias TORRENT, UCANDRI INVESTISSEMENT, Bruno VALVERDE, Manuela VALVERDE, VEELEC, Cécile VIODE



La bénédiction



LES DEMOISELLES SONT REVENUES

Travaux

LES CLOCHES ONT RETROUVÉ UNE ÉGLISE NOUVELLE, RESTAURÉE ET EMBELLIE.

La partie haute donne une idée de l'aspect final.



Précieux patrimoine de pierre de Paulhac, l'église au centre du village a définitivement quitté sa sombre grisaille pour faire la fierté de notre commune. Des travaux colossaux et nécessaires ont permis de sauver ce bâtiment qui va se remettre à vivre.

Plus d'un passant s'est dit : «Quel chantier!»

Encore de belles étapes de franchies en ce début 2014 et enfin, l'église nouvelle qui va bientôt nous ouvrir ses portes. Nous pourrons alors admirer la voûte en «staf» entièrement repeinte de fresques. L'échafaudage intérieur qui a permis de travailler à plusieurs mètres du sol aura alors complètement disparu. Assis sur des bancs époussetés et cirés, dans le confort d'un chauffage rénové, nous pourrons contempler les deux pièces

neuves d'artistes : l'ambon (ou pupitre de lecture) et l'autel. Ce dernier aura certainement les faveurs du public avec ses briquettes et sa table de marbre noir. Plus discrètes mais tout aussi réussies, la sacristie et la salle de catéchisme, elles aussi, ont été revisitées et munies de toutes les commodités (placard, WC...).

A l'extérieur, chacun aura pu suivre l'avancée des travaux. Par le haut d'abord, avec les deux dômes en zinc, munis chacun d'un puits de lumière, qui couronnent les flancs de l'édifice. Les murs se sont couverts d'un enduit de sable et de chaux. Le clocher-mur, lentement libéré de sa prison de tubes métalliques, a révélé les belles briques qui font la renommée de notre région. Bientôt, un garde-corps sur l'escalier, un nouveau gazon verdoyant (qui cachera définitivement les câbles électriques désormais enterrés) et quelques tilleuls en espalier concluront ce formidable chantier, dirigé de bout en bout par Michel Delmas.

Nous n'aurions pas assez de place dans ce bulletin pour faire figurer les photos témoignant des rénovations effectuées depuis deux ans. Alors le plus simple, c'est de venir constater par vous-mêmes les beautés retrouvées de Notre Dame de l'Assomption.

La fête **du 15 août**

LES RÉJOUISSANCES TRADITIONNELLES AURONT LIEU DU 14 AU 17 AOÛT, AVEC UNE INVITÉE DE TAILLE AU CENTRE DE LA PLACE.

Le comité des fêtes de Paulhac est heureux de vous annoncer que les préparatifs pour la fête vont bon train. Tout sera prêt pour vous accueillir autour des activités que vous aimez tant.

Pourtant 2014 sera une année particulière. D'abord le dépôt de gerbes sur le monument aux morts sera rendu un peu plus émouvant par le triste anniversaire : 100 ans se sont écoulés depuis la première guerre mondiale.

Ensuite, et beaucoup plus joyeux, c'est logiquement à l'occasion de la fête du 15 août, que s'ouvriront les portes de Notre-Dame de L'Assomption. L'église dévoilera ses splendeurs à toutes et à tous. A ne pas rater!

Jeudi 14 août

21 h 30 : Orchestre Triptong

Vendredi 15 août

10 h 45 : Volées tournantes

11 h : Messe andalouse

12 h : Monument aux morts

12 h 30 : Apéritif offert par la Municipalité

15 h : Après-midi jeux pour tout âge

20 h : Repas sur la place (Vente d'assiettes garnies)

21 h 00 : Orchestre Meteor

Samedi 16 août

13 h 30 : Concours de belote

19 h 30 : Mounjetade (Réservation obligatoire)

21 h 30 : Disco-Mobil Pronight

Dimanche 17 août

13 h 30 : Concours de pétanque triplette
Venez nombreux!!

La messe **andalouse**

UNE PREMIÈRE MESSE AUX COULEURS DU SUD DE L'ESPAGNE

Quoi de plus normale qu'une messe pour une église ?

Et pourtant la première messe de l'église rénovée devrait marquer les mémoires. C'est le CORO ROCIERO «Regina terrae» qui fera vibrer la nouvelle sonorisation d'un concert sacré haut en couleur. Assez rares hors des frontières espagnoles, ces chœurs qui tirent leurs origines d'un

pèlerinage célèbre réunissent la ferveur religieuse et la passion du flamenco. Ce sont guitares, chants et danses folkloriques qui nous inviteront à la dimension spirituelle de l'Andalousie.



«Parenthèses **Musicales**»

LA MUNICIPALITÉ EST FIÈRE DE VOUS PRÉSENTER LA PROGRAMMATION MUSICALE DE 2014-2015. UNE GRANDE NOUVEAUTÉ QUI VA METTRE EN VALEUR NOTRE ÉGLISE!

«La musique est la langue des émotions» disait le philosophe Emmanuel Kant. Avec une volonté culturelle affichée, la municipalité a décidé d'amener à Paulhac une quantité d'émotions sans précédent. Pendant la saison 2014-2015, pas moins de huit concerts se dérouleront dans le cadre somptueux de l'église. Du classique, de la musique sacrée ou profane, c'est un éventail riche où chacun trouvera son plaisir. Réservez vos soirées! Ces « Parenthèses Musicales de Paulhac » première édition, vont faire du bruit!

Samedi 4 octobre 2014
Orchestre de Chambre de Toulouse
Classique



UNE AUTRE FESTIVITÉ :
L'inauguration officielle de l'église aura lieu le 7 septembre à 10h30, en présence de Pierre Iazard, président du Conseil Général et de Monseigneur Le Gall, archevêque de Toulouse. La cérémonie sera accompagnée d'une messe exceptionnelle et d'un cocktail déjeunatoire. Vous y êtes tous attendus.

Le premier concert de la saison est un temps fort. Le prestigieux Orchestre de Chambre de Toulouse viendra nous expliquer en musique les différentes influences existantes à Vienne à la fin du XVIII^{ème} siècle, et comment Joseph Haydn est devenu ce compositeur si original. Ce premier concert offert par le concours du Conseil Général de la Haute-Garonne, sera gratuit.

Samedi 8 novembre 2014
Flûte en Touches - Classique
Paola MINETTI, joue de la flûte traversière à Turin, alors que Sandrine MASSICOT fait ses études de piano à Poitiers. C'est à Toulouse que les deux musiciennes se rencontrent autour de percussion d'abord, puis autour de Rossini, Bizet, Schumann. Un duo improbable et magique.

Samedi 6 décembre 2014
Saucisson Swing - Jazz Manouche



Quatuor de jazz manouche, composé de jeunes musiciens avec deux guitares, une contrebasse et une chanteuse. Tous héritiers de Django Reinhardt, ils reprennent pour nous les standards du swing, du jazz et même de la valse musette.

Samedi 20 décembre 2014
Chorale de Giroussens
Chants de Noël

Le chœur des Chanteurs de Giroussens, créé en 1973, est un groupe de 25 hommes unis par le plaisir de chanter et dirigé par une musicienne diplômée. En cette fin d'année, ils nous interpréteront un programme entièrement consacré aux chants de Noël.





Les Parenthèses Musicales, c'est une saison de huit concerts à prix modique (2€ pour les adultes, gratuit pour les enfants), pour le plaisir des habitants de Paulhac et d'ailleurs. Consultez vite le programme et venez nombreux!

Samedi 10 janvier 2015

JFB'S - Soul Musique

Joe's Funky Business (JFB's) est né de la volonté de Joe Klimek, batteur américain de Chicago et français d'adoption. Ce musicien puriste, attaché aux racines du RnB, a réussi le pari fou de réunir des musiciens d'exception : Le résultat est divinement surprenant. Ils se délectent à vous faire partager leur passion commune, la soul music.

Samedi 7 mars 2015

Les kletz - Musique juive d'Europe de L'Est

La musique « klezmer » est celle que les baladins juifs colportaient de fête en fête dans toute l'Europe de l'Est depuis le Moyen Âge. Au contact d'autres musiques, le klezmer a acquis une diversité et une sonorité caractéristique qui lui valent aujourd'hui d'être instantanément reconnu et apprécié dans le monde entier.

Samedi 4 février 2015

Mambo Bidon - Steel-drum



Mambo Bidon, nouvellement arrivé à Paulhac, puise à la source du steel pan en allant emprunter à Trinidad et Tobago ses instruments atypiques, aux sonorités inattendues. Le groupe toulousain développe son style au gré des rencontres avec les pays voisins de cette île (Vénézuéla, Argentine, Haïti...) ou d'autres plus lointains (Égypte, Réunion...) pour créer un répertoire varié et original.



Samedi 30 mai 2015

MOODY BLUE - gospel

Créé en 1997, le chœur Gospel Moody Blue est bien plus qu'une chorale... Cette «famille de voix» toulousaine attire de plus en plus de spectateurs lors de ses concerts. Elle se rassemble autour d'une même passion : chanter et faire participer le public dans la bonne humeur...

PÊLE-MÊLE



Soirée théâtre



Le carnaval



Le centre ALAE/ALSH



Les enfants regardent le retour des cloches



La nouvelle voûte de l'église

Ce bulletin est le vôtre! Vous avez une remarque ou une question ? Vous voulez réagir ou proposer un sujet pour un article ? N'hésitez pas à envoyer un mail à xlhuillier@paulhac.fr

Une nouvelle association à Paulhac

Mambo Bidon



Mambo Bidon est avant tout un groupe de 12 musiciens, emmené par Xavier Amblard. Un groupe pas tout à fait comme les autres, puisque l'instrument principal est atypique : le steel drum, une percussion mélodique emblématique de l'île de Trinidad et Tobago. Les Caraïbes débarquent donc à Paulhac avec un répertoire dansant, cadencé et coloré par des chants en espagnol, en anglais et en créole. Une vraie surprise pour les oreilles que nous avons eu le plaisir d'entendre lors de la fête de l'école.

Et puisque le groupe est une association dont l'objet est de promouvoir la musique avec déjà 10 années

d'expériences scéniques, ce sont des ateliers de pratique musicale en groupe que Xavier Amblard, musicien professionnel, va proposer dès la rentrée 2014 à la salle des fêtes. Ils permettent de découvrir la musique par la reproduction des gestes et par l'écoute des sons produits seul et avec le groupe.

À partir de 9 ans, le mardi 17 h 30-18 h 30 et 18 h 30-19 h 30.

Contact : Xavier Amblard

Tél. : 06 77 80 78 25

<http://www.mambobidon.com/> et Facebook

L'Amicale laïque

Notre association, composée de parents d'élèves, a pour objectif de collecter des fonds pour permettre aux enseignants de monter des projets passionnants pour les enfants de Paulhac.

A travers les événements classiques ou les nouveautés comme la balade contée, l'Amicale cherche à toucher un large public pour animer le village et vivre des moments inoubliables (par ex. la fête de l'école de cette année).

A la rentrée, n'hésitez pas venir à l'assemblée générale, nous offrirons à boire! Tout le monde est le bienvenu à l'Amicale!

Contact : Arnaud Fortin

Tél. : 06 03 88 41 10 - email : amicale.laique@paulhac.fr

Facebook : [amicalelaique.paulhac](https://www.facebook.com/amicalelaique.paulhac)

Comité des fêtes

Depuis de nombreuses années, le Comité des fêtes composé des jeunes du village contribue, avec l'aide de la commune, à l'animation du village et vous propose, tout au long de l'année, un ensemble de manifestations.

Nous nous efforçons de réunir les anciens et les nouveaux arrivants dans la joie et la bonne humeur. Le Comité des fêtes est heureux de partager tous ces moments avec vous et nous vous attendons nombreux du 14 au 17 août pour la fête du village. N'hésitez pas à vous faire connaître pour vous joindre à l'équipe.

Contact : Jules Laqueche

Tél. : 06 59 41 54 20

Théâtre Association Ludiscène



La troupe adulte de Ludiscène a édité le samedi 19 avril dernier sa version 2.0 de son spectacle « Rien que du naturel » à la salle des fêtes avec un packaging très café-théâtre qui a séduit les Paulhacois venus nombreux, très nombreux même...

La saison 2013/14 s'est terminée avec deux comédies jeune public jouées par les ateliers enfants et ados, le samedi 21 juin devant une salle comble malgré la concurrence des fêtes de la musique environ-

nantes. Retrouvez nos prochaines dates dans l'agenda du bulletin.

Les Ateliers reprendront tous les lundis (en période scolaire) dès la rentrée de septembre pour les enfants (17 h à 18 h), les ados (18 h à 19 h) et les adultes (21 h à 23 h).

Contact : Patrick Augé

Tél. : **06 43 85 63 63**

email : **ludiscene@gmail.com**

Pétanque

Le nouveau bureau de la Pétanque Paulhacoise aura le plaisir d'accueillir les Paulhacoises et Paulhacois, petits et grands, tous les vendredis soir à partir de 20 h 30.

Le dernier vendredi du mois un repas est organisé pour se retrouver avant la pétanque.

Les prix restent inchangés : carte adhérent 15 euros, concours du vendredi 4 euros.

Contact :

Tous les vendredis soir sur le Boulodrome de Paulhac.



Bibliothèque-Ludothèque

Association Caractères

La bibliothèque-ludothèque, située juste derrière la Mairie, propose plus de 3000 titres en section jeunesse et autant en section adulte, ainsi qu'une grande variété de jeux de société de 2 à plus de 77 ans.

Les permanences sont le mercredi de 17h à 19h, le vendredi de 17 h à 18 h (en périodes scolaires) et le samedi de 10 h à 12 h.

Nous voudrions faire revivre le passé de notre village en exposant à la rentrée vos photos (ou copies) prises sur la place des tilleuls. D'avance merci.

Toute l'équipe souhaite « bon vent » à Christelle Masoch, qui quitte la présidence de la bibliothèque qu'elle a dirigée avec le sourire pendant 4 ans. Merci à elle.



Contact :

Elisabeth Cramaussel

Tél. : 06.84.29.04.3

email : e.cramaussel@gmail.com

Claudette Mauron

email : claudette.mauron@gmail.com

email : asso.caracteres@paulhac.fr

Blog : www.caracteres.blogspot.com

Association

Creatisiasmes



L'association Créatisiasmes vous propose depuis de nombreuses années des activités sportives et culturelles. Au fil des ans et des envies de chacun, des sections naissent ou disparaissent. Aujourd'hui, l'association compte plus de 70 membres.

A la rentrée prochaine, de nouvelles sections voient le jour : un atelier de Steel-drum avec Mambo Bidon, un atelier sons et vibrations, ainsi qu'une section Running.

Si vous avez des idées de nouvelles activités, n'hésitez pas à nous contacter.

Contact : I. Murawski

Tél. : 06 30 77 08 43

Running

Nous souhaitons ouvrir une section running mixte à la rentrée prochaine.

L'idée est de se retrouver 1 à 2 fois par semaine pour courir ensemble sur des parcours élaborés par nos soins en local ou un peu plus loin.

Au plaisir de « runner » avec vous!

Contact : Muriel Dhouailly

Tél. : 05 61 84 61 50 / 06 61 58 38 52

Yoga

Marie Baker vous accueille tous les mercredis de 19 h 15 à 20 h 30 et/ou tous les vendredis de 10 h 15 à 11 h 30.

Contact : Josette Auriol

Tél. : 05 61 84 25 59

Randonnée

Cette année, seize personnes participent à la vie du club de randonnée pédestre de Paulhac.

Les randonnées sont programmées par les adhérents, chacun pouvant apporter des idées de lieux et de durées.

Nous réalisons au moins une sortie par mois. Les sorties d'hiver et de printemps se déroulent sur une demi-journée ou sur une journée, avec un repas convivial. Du mois d'avril jusqu'au mois d'octobre, les circuits peuvent s'éloigner et s'allonger. En 2014, trois sorties de plusieurs jours ont été programmées : L'Aubrac (2 jours), la Cerdagne (6 jours), Sigean (2 jours) avec un hébergement agréable à un prix modéré.

Vous pouvez vous joindre à nous sans crainte quel que soit votre âge ou votre niveau.

Contact : Jean-François Garatin

Tél. : 05 63 34 29 36 / 06 86 55 71 15

email : enudelle@orange.fr

Gym/Cardio Training



Oui, la mode est aux défis. Tous les magazines nous rebattent les oreilles avec ça. La plupart du temps le défi est soit idiot comme se balader à la fête du village en couches-culottes, soit dangereux comme sauter du clocher.

Mais un vrai défi sportif ? C'est un défi qui te séduit et qui n'est pas une contrainte. Allez! C'est parti pour le défi que tu as choisi. L'activité physique augmentera ton bien-être et ta joie de vivre.

«Il faut que le corps ait de la rigueur pour obéir à l'âme... Plus le corps est faible, plus il commande ; Plus il est fort, plus il obéit.» (Jean-Jacques Rousseau). Si tu veux des défis sympas pour l'année prochaine, n'hésites pas à nous rejoindre le mardi de 20 h 30 à 21 h 30 à la salle des fêtes. Bonnes vacances sportives.

Contact : Muriel Dhouailly

Tél. : 05 61 84 61 50 / 06 61 58 38 52

Banda Los Bomberos

La Banda accueille tous musiciens confirmés ou débutants avancés, pour pratiquer la musique dans un esprit festif. Que vous soyez joueur de percussions, de marching-band, cuivres, anches si vous aimez la musique festive et l'ambiance joyeuse venez nous rencontrer, essayez et vous déciderez.

Contact : François

www.losbomberos.fr ou au 06.74.91.64.48

Mandalas Sonores Sons et Vibrations / chant diphonique

Animée par Chantal et François le jeudi soir, 2 fois par mois, de 20 h à 23 h. Le bien-être à travers le chant en cercle.

Venez découvrir cette nouvelle discipline et l'harmonie qu'elle procure sur le principe d'une note chantée par tous. Sérénité garantie.

Contact : François

Tél. : 06 73 71 31 89

Club de l'amitié

Le club créé en 1984 compte 150 adhérents qui pratiquent divers jeux de cartes et de société le mardi et le vendredi. Si vous souhaitez nous rejoindre, nous serons ravis de vous accueillir lors de notre assemblée générale le 9/12/2014.

Contact : S. Bottega

Tél. : 05 61 84 94 32 / Portable : 06 61 87 67 73

Country-Modern Line Dance

Animée par Alain Hantisse, tous les jeudis soirs de 19 h 30 à 22 h. Venez découvrir le plaisir de la danse en ligne sur divers styles musicaux. Le chapeau et les bottes ne sont pas de rigueur ; seule la bonne humeur est à l'honneur.

Contact :

Tél. : 06 30 77 08 43

Ly Danse

L'école a vu le jour il y a maintenant 3 saisons. Nous avons le plaisir d'accueillir 30 enfants de 3 à 18 ans en danse Classique et Moderne Jazz. La reprise des cours : Mi-Septembre avec cours d'essai gratuit.

Contact : Delphine Barraux

Tél. : 06.58.91.96.26

email : ly.danse@yahoo.fr

Etat civil

NAISSANCES

COUTAUDIER Raphaël	17/01/2014.....	TOULOUSE
DORADOUX Léa.....	14/03/2014.....	TOULOUSE
MOKTAR Matéo	22/04/2014.....	SAINT-JEAN
MONTEGUT ROC Jamie.....	06/05/2014.....	SAINT-JEAN
ROQUES Naël	28/05/2014.....	TOULOUSE

MARIAGES

GILBERT Franck et CROS Séverine	03/05/2014	PAULHAC
ROUQUET Patrice et PAYRÉ Hélène	21/06/2014	PAULHAC

DÉCÈS

ABADIE Micheline.....	03/01/2014.....	SAINT-JEAN
DESCHAMPS Jacqueline.....	15/03/2014.....	TOULOUSE

La belle histoire d'Amour

Amour Iloki a quitté le Congo (ancienne colonie française) pour s'installer en France, et c'était bien le seul pays où il désirait s'installer.

Peut-être que cette affection lui vient de son second prénom Duvernoit, qui était le nom de famille d'un ami français de sa tante. Mais c'est surtout le souvenir ému de son grand-père Jean-Baptiste Mabika, soldat français ayant séjourné à Pau dans les années 1970.

Pourtant Amour n'aurait pas envisagé ce long voyage sans l'apparition de Judith Chappaz dans sa vie. Leur rencontre a lieu en 2008 alors qu'elle effectue un voyage humanitaire. L'année suivante, ils se marient et la famille se forme à Toulouse. Ils arrivent à Paulhac en 2010, où ils finissent par acheter un terrain et y construire une maison.

Amour confesse que les Africains aiment à croire au miracle. Le sien ? Etre entouré de sa femme, de sa fille et de son fils, continuer son travail dans les réseaux hydrauliques et profiter de sa maison à Paulhac.



Amour Iloki a acquis en février 2014 la nationalité française. «Je suis fier d'être Français, je suis aussi devenu Européen, et maintenant c'est sur ce sol que je veux vivre».

Amour Iloki et Didier Cujives lors de la cérémonie de naturalisation.

AGENDA DES MANIFESTATIONS



Août

14, 15, 16, 17 Fête de Paulhac
Réouverture de l'église - messe andalouse

Septembre

6 Forum des associations
7 Inauguration de l'église
14 Traditionnelle randonnée du Poutou (Randonnée)
19 Table Gourmande

Octobre

4 «Parenthèses Musicales»
Orchestre de chambre de Toulouse
10 Fête de la rentrée (Amicale Laïque)
Rencontre thématique à la bibliothèque
25 Animation Théâtre/ Musique (Ludiscène)

Novembre

8 «Parenthèses Musicales» : Flûte en Touches
21 et 22 Exposition en commémoration des poilus de Paulhac
22 Dépôt de gerbe au Monument aux morts à 11 h

Décembre

6 Plantation du verger
6 «Parenthèses Musicales» : Saucisson Swing
Fête des jeux (Bibliothèque – Ludothèque)
19 Marché de Noël (Amicale Laïque)
20 «Parenthèses Musicales» : Chorale de Giroussens

Janvier

10 «Parenthèses Musicales» : JFB's
24 Vœux de la municipalité

*Besoin de faire une
démarche administrative ?*

*Envie de connaître la
dernière mise à jour de
l'agenda ?*

Le bon réflexe :

www.paulhac.fr

*Toute l'information
de la commune et même
plus en quelques clics.*